



DEPARTEMENT DU SERVICE NAVAL

Dans le cours du mois de novembre prochain aura lieu un examen pour l'admission des cadets dans le Service Naval du Canada.

Les candidats doivent être âgés de 14 à 16 ans le premier janvier qui suit immédiatement le concours; ils doivent être sujets britanniques; doivent avoir résidé au Canada, ou leurs parents doivent y avoir résidé pendant les deux années qui précèdent immédiatement l'examen.

Les candidats heureux se rendront au Collège Naval, à Halifax, en janvier prochain; la durée des études au collège est de deux ans, et le daut de ces études, y compris la pension, logis, uniformes et autres dépenses, est d'environ \$400 pour la première année et \$250 pour la deuxième année.

En quittant le collège les cadets sont appointés midshipmen avec un salaire de \$2 par jour.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants au collège naval, devront s'adresser au Secrétaire de la Commission du Service Civil, à Ottawa, avant le 15 octobre prochain.

On pourra obtenir tous autres renseignements en s'adressant au Secrétaire du Département du Service Naval, Ottawa.

Les journaux qui publieront cet avis sans y être autorisés ne seront pas payés.

G. J. DESBARATS.

Sous-ministre du Service Naval. Département du Service Naval. Ottawa, 26 juillet 1911.



MONTRES WALTHAM ET REGINA.

DE TOUTES GRANDEUR ET DE TOUS PRIX. CHAQUE MONTRE GARANTIE

Anneaux de toutes sortes et faits sur commande, avec Initial ou Embleme, en Or ou Argent.

E. W. TAYLOR, BIJOUTIER ET OPTICIEN Charlottetown.

Dr. A. L. Purdy, Dentiste, Alberton.

Le docteur Purdy se rendra à Tignish, jusqu'à nouvel ordre, le dernier mardi et mercredi de chaque mois. Bureau ensuite du bureau de poste.

FERMIERS ET MANUFACTURIERS

C'est à tort qu'on cherche à amener les uns contre les autres car leurs intérêts sont communs

Par Léo Leroy.

(Copyright par Publishers Press Ltd.)

Il est tacitement entendu entre nos lecteurs et moi que la politique est prosaïque sans appel de mes causeries hebdomadaires, et si nous nous entretenons quelques fois de sujets dont on peut aussi s'entretenir en causant de politique, la faute n'en est pas à nous mais bien à la politique à laquelle d'ailleurs nous ne pouvons refuser le droit de se servir de ce qu'il lui plaît.

Les candidats doivent être âgés de 14 à 16 ans le premier janvier qui suit immédiatement le concours; ils doivent être sujets britanniques; doivent avoir résidé au Canada, ou leurs parents doivent y avoir résidé pendant les deux années qui précèdent immédiatement l'examen.

Notre mission n'est pas de juger entre les partis politiques, et nous n'aborderons même pas le sujet si en conclusion nous devons donner le droit à un parti et le tort à l'autre. Attendu que nous trouvons que le tort est égal des deux côtés, nous ne pouvons nous que nous nous trouvons le procédé dangereux, non pour ceux qui l'emploient, mais par ses conséquences morales possibles, nous nous faisons un devoir de signaler la double erreur de ces prédictions politiques et économiques dont la bonne foi ne nous fait pas de doute, et nous croyons sincèrement qu'il suffira de leur signaler le danger pour qu'ils ne s'avancent pas plus loin.

C'est une imprudence très grave que de tenter de séparer les intérêts des cultivateurs de ceux des manufacturiers, car il existe déjà assez de divisions dans l'ensemble national du Canada. Ajouter une division de plus à toutes celles qui sont causées par nos différences d'origine, de langue et de religion peut nous conduire très loin, si on fait de cette addition une différence de caste, et si le résultat est l'ameutement des populations des campagnes contre celles des villes, ou une accentuation plus grande de la jalousie et de la haine du pauvre pour le riche. Si on oublie le danger qu'il y a dans de telles prédictions, qu'on se demande un instant ce qu'il arrivera des conditions économiques du Canada le jour où les populations des campagnes se laisseront enflammer par tous ces appels démagogiques se souleveront contre les villes et feront une crise beaucoup plus désastreuse que les pires grèves que nous avons eues. D'ailleurs, il est inutile de nous attarder à l'analyse de conséquences problématiques quand nous avons à considérer la vérité de la première affirmation que les intérêts du cultivateur sont différents de ceux de l'industriel. Et remarquons bien que cette affirmation est faite des deux côtés. Ceux qui veulent de la réciprocité affirment qu'ils la doivent au cultivateur qui, jusqu'ici, n'a pas eu sa part de la protection donnée aux manufacturiers par nos tarifs douaniers, et ceux qui ne veulent pas de réciprocité prétendent qu'ils ne sont menacés par leur sollicitude pour le cultivateur qui est menacé d'être livré aux Américains, pieds et poings liés, tandis que le manufacturier restera à l'abri de tous les coups.

Rien n'est plus faux que cette affirmation faite avec une si touchante unanimité. Il est impossible de protéger le cultivateur sans aider le manufacturier et il est encore plus impossible de protéger le manufacturier sans que le cultivateur y trouve son profit. Il existe entre les deux une communauté d'intérêts si intime qu'il est impossible d'en faire la division.

Le manufacturier a besoin du cultivateur.

Cette proposition n'a pas besoin d'une longue démonstration attendu que tout le monde la reconnaît. Les industries sont nulles là où il n'y a pas de population et le consommateur du produit de n'importe quelle manufacture doit être recherché le plus souvent à la campagne, quand ce n'est pas à cette même campagne que le manufacturier doit s'adresser pour trouver la matière première qu'il traite dans ses usines. Le meilleur marché du manufacturier étant chez le cultivateur, le premier à tout instant à écouler ses produits pour le client qui est en mesure de payer un bon prix; si les cultivateurs ne sont pas prospères, s'ils n'ont pas d'argent pour faire leurs achats, on s'ils doivent, par économie forcée, acheter que des marchandises de deuxième qualité, les fabriques devront naturellement pérorer. Il va sans dire que le commerce dont la place se trouve entre le consommateur et le

producteur devra souffrir encore plus, mais le sort du marchand n'est pas celui qui nous occupe dans le présent entretien.

Les manufacturiers n'ont aucun intérêt à ruiner l'agriculture car ils seraient les premiers à en souffrir.

Le cultivateur a besoin du manufacturier.

Ils sont rares aujourd'hui les cultivateurs qui peuvent, en songeant à l'établissement de leurs fils, jeter un regard de dédain sur les villes. C'est en effet le petit nombre des habitants des campagnes qui peut donner une terre à chacun de ses enfants; le plus souvent, quand la famille est nombreuse, la terre paternelle est partagée entre deux des enfants et les autres s'en vont à la ville chercher une occupation et un revenu que leurs bras et leur intelligence ne peuvent trouver à la campagne. Le plus petit nombre grossira la cohorte, déjà trop nombreuse des gens de profession; de ceux-ci quelques-uns donneront à leurs concitoyens le profit de leur cerveau fort et sain, les autres ajouteront leur action dissolvante à celle des nombreux parasites de la société moderne, avocats sans causes, notaires sans clients et médecins sans malades, qui tous vivent d'expéditions plus ou moins discutables parce qu'ils sont plus ou moins connus. La plus grande partie des fils de cultivateurs quittant la campagne se dirigera vers les usines et les magasins, grossira le nombre des artisans qui sont les premiers associés du manufacturier tant qu'ils participent à la production, renforcent le nombre des marchands qui sont le moyen de communication entre le producteur et le consommateur.

Un intérêt immédiat.

Mais cet intérêt que nous venons de démontrer n'est qu'indirect, et nous affirmons qu'il y a un autre intérêt, absolument direct, beaucoup plus grand que le premier et beaucoup plus général, parce qu'il ne touche pas seulement le cultivateur qui est forcé de laisser ses enfants aller s'établir en ville, mais parce qu'il touche tous les cultivateurs. Cet intérêt, c'est le marché où le cultivateur écoule ses produits, le marché créé par le manufacturier et ses employés. Parce que plus que les autres, les cultivateurs ne peuvent se suffire à eux-mêmes. Si toutes les manufactures devaient se limiter à échanger entre elles leurs produits, elles devraient bientôt fermer leurs portes. De même si les cultivateurs n'avaient pour tout marché que l'échange de produits qu'ils peuvent faire entre eux, leurs jours seraient plutôt noirs et il faudrait bientôt dire adieu à tous les comforts dus à la prospérité du dernier siècle. Pour écouler les produits de sa terre, le cultivateur a besoin des villes, qui, à leur tour ne peuvent exister sans les grandes industries.

Un exemple.

Un journal d'Ontario démontrait cette vérité, il y a quelques jours, en citant une petite ville de deux mille habitants n'ayant aucune industrie. A part quelques rentiers et quelques marchands, la population se composait d'ouvriers et manoeuvres, travaillant la plupart du temps sur les fermes dans le voisinage de la ville. Une manufacture employant mille hommes vint un jour s'établir dans cette petite ville. L'arrivée de ces mille artisans a immédiatement porté à la population de la ville à sept mille habitants, chaque artisan ayant avec lui sa famille et ses parents. Les familles sortant de cinq personnes. La construction des usines et des maisons pour loger les cinq mille nouveaux venus a immédiatement versé une somme de deux millions de piastres dans la ville, et la première année, les cultivateurs des environs de cette ville ont vendu pour \$400,000 de leurs produits de plus que par les années passées, sans compter les autres bénéfices qu'ils ont pu retirer du voisinage d'un centre important, bénéfices tels que la création d'écoles supérieures, établissement de meilleurs magasins, etc.

Des exemples de chez nous.

Mais il n'est pas besoin d'aller emprunter des chiffres à la province d'Ontario. Qu'on jette un regard sur la province de Québec. Qui ne connaît pas le développement extraordinaire de la ville de St Jean depuis l'établissement des usines Singer et des usines Corticeil? Qui ignore que dans les derniers dix ans, la ville de Sherbrooke a doublé de population, grâce à l'agrandissement des usines Jencks, et l'établissement des usines de la Rank Drill Company et de la Canadian Fairbanks, pour ne mentionner que les industries les plus importantes? Quelle serait la population de Magog, Valleyfield et Montmorency sans les filatures de coton qui constituent à peu près les seules industries de chacune de ces villes? Et la ville de Grand'Mère et celle de Shawinigan qui ont surgi presque miraculeusement de la forêt le jour où on y a établi de grandes pulperies? Peut-on évaluer en chiffres ronds l'impulsion donnée à l'agriculture par le voisinage de ces villes. Le prix des terres a doublé et les cultivateurs ont transformé leurs hypothèques en comptes de banque.

Qu'on ne dise donc plus, en discutant la réciprocité qu'il y a conflit entre le cultivateur et le manufacturier, cela ressemble trop à cette question posée aux deux enfants: quand deux chevaux ne sont pas s'équilibrés, de quel côté attele-t-on celui qui n'est pas semblable à l'autre? Cultivateurs et manufacturiers, doivent tirer ensemble le chariot de la prospérité et le chariot sera nécessairement bloqué si l'un des deux rue dans les bancarts.

Avant dessiné un tableau noir un bateau et un rivage plat, un professeur d'algèbre annonça hier à

son cours, ce mot mystérieux: —Lalalalalala.

Et, par bonheur, il s'empressa d'en donner l'explication en rappelant cette légende corantique selon laquelle un jour Allan, très fatigué, ayant vu de pauvres haleurs qui ne pouvaient plus tirer leur bateau, saisit la corde et fit pour eux leur ouvrage. LA' Allah, las, l'hala.

COMMENT JUGER SI UNE VACHE EST BONNE LAITIÈRE.

L'animal étant présenté librement, nous commencerons par lui faire subir un examen de bonne confiance extérieure, qui porte sur la régularité des aplombs, la distinction et la fermeté de la tête, le cornage, la longueur et la rectitude du dos, la hauteur des hanches et du bassin. Bien qu'on dise qu'une bonne laitière doit être étroite de poitrine, parce qu'elle première vue elle apparaît toujours un peu serrée à cause du développement toujours marqué du train arrière chez la vache, nous persistons à penser qu'entre deux vaches, l'une étroite, l'autre ouverte, il ne faut pas hésiter à donner sa préférence à celle qui aura la poitrine la plus large et la plus profonde. Par ailleurs, la bête présentera un aspect ru-nant le caractère, de vivacité et de bon caractère.

L'examen de beauté extérieure terminé, nous passons à celui, plus sérieux, des signes et caractères de aptitude laitière. Nos yeux se portent, de suite sur l'organe de lactation, c'est-à-dire le pis, ou la mamelle qui sera volumineuse, régulière de forme, avançant le plus possible sous le ventre, avec des trayons ni trop gros, ni trop petits, bien espacés, régulière-



L'HON. MACKENZIE KING, Le plus jeune ministre du cabinet Laurier.

ment implantés, et fonctionnant tous sans difficulté. Lorsqu'il y a un défaut, elle doit donner au toucher le sentiment d'un tissu spongieux, souple, sans aucune dureté.

La sécrétion de la mamelle sera d'autant plus active que les veines qui la sillonnent seront plus nombreuses. Plus volumineuses et plus apparentes. La peau sera souple, onctueuse, grassement les doigts, ni la saisissent; le poil sera fin et luisant.

L'écusson, qui se dessine dans la région de la face postérieure de la mamelle par des poils plus fins, sera développé au maximum. Une vache donne généralement un lait riche en beurre lorsque sa peau, et surtout l'intérieur de l'oreille, est très grasse au toucher; également lorsque la peau se montre d'une coloration jaunâtre, coloration que l'on désigne sous le nom de couleur indienne et qui se manifeste au pourtour des muqueuses et des orifices naturels. Une vache est considérée comme bonne beurrière lorsque de nombreuses pellicules se détachent du touillon, c'est-à-dire de l'extrémité de la queue; on remarque encore qu'il y a dans cette observation un signe sérieux d'aptitude beurrière. Un ballon dirigeable en 1834. Peut-on le croire? C'est l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux qui l'affirme et le prouve, d'après le prospectus de cette tentative dont il a retrouvé un exemplaire.

Ce ballon s'appelait l'Algie. Il devait s'élever, le 17 août 1834, du Champ de Mars pour se rendre à Londres. La durée prévue du voyage était de deux heures, temps bien présumptueux, semble-t-il. Le ballon, gonflé au gaz, mesurait quarante mètres de long sur quinze de hauteur et avait déjà la forme allongée des dirigeables actuels. A l'intérieur, se trouvait une pompe permettant de raréfier ou de condenser l'air, c'est-à-dire de monter ou de descendre. Deux roues à ailettes aux extrémités permettaient de diriger. Donc, sans aucun moteur, les pilotes Lemoy et Edan, accompagnés de leurs femmes, devaient manoeuvrer eux-mêmes les divers appareils.

La machine, hélas! ne répondit pas aux promesses du prospectus enthousiaste qui l'avait annoncée. Le ballon ne parvint point à s'élever, et la foule, déçue et furieuse, le détruisit.

Le jeu de la bottine.

C'est un très nouveau jeu de salon. Il est vraisemblable qu'il n'a été lancé qu'hier soir. Il a eu, tout de suite, un succès colossal. Mitigé de sport et d'adresse, il sera pratiqué par les jeunes gens et par les messieurs souples encore. Les dames regarderont simplement. Voici comment on joue.

On se met au milieu de la pièce, bien en vue de tout le monde, et, sur un signal, on plie la jambe gauche ou la droite, à volonté. Ici la difficulté commence. Il s'agit de déboussoler prestement sa bottine, de la retirer, de la remettre aussitôt terre, de saisir le pied touché sans que l'autre main alimable, et tout en gardant l'équilibre autant que l'on peut, de rebousser jusqu'en haut. Ceci terminé, la main

ou parait, c'est d'allonger la jambe, d'abaisser horizontalement la pointe du pied, de replier le genou dans la position première, enfin de renvoyer le talon au sol, d'un coup sec.

C'est très difficile, mais pas tant que l'on croit. Avec une peu d'exercice, on s'en acquitte très bien. Sportif, hygiénique, ce petit jeu a toutes les chances de réussir.

Entre pentrites. —Alors, tu n'es pas fâché d'avoir raté ta médaille au Salon? Tu vas continuer à faire de la peinture? —Oui, croûte que croûte!

UN PEU DE TOUT

La population de l'Espagne.

Malgré le développement de l'émigration espagnole pour l'Amérique (150,000 à 200,000 personnes par an) le recensement espagnol du 31 décembre accuse une population de 19,508,068 habitants, au lieu de 17,067,266 en 1887 et 18,820,467 en 1900. Etant données les omissions probables, on peut dire que la population de l'Espagne dépasse 20 millions d'habitants. Les principales villes sont: Madrid, 571,539 Ames; Barcelone, 560,000; Valence, 218,550; Séville, 155,886; Malaga, 123,045; Murcie, 124,933; Saragosse, 105,799; Bilbao, 92,514, etc. Les provinces en diminution sont celles de Malaga, Larragone et Logrono. Il y a une tendance générale à l'augmentation de la population des villes aux dépens des campagnes.

Le latin.

Un important mouvement d'opinion s'organise pour la défense de la langue latine, en France. Quelques académiciens: MM. Anatole France, Henri Lavedan, Jean Richepin, Jules Claretie, Emile Faguet, Henri Foincarre, Emile Ollivier, René Doumic, René Bazin et Marcel Prévost, ont adressé au ministre de l'Instruction publique une lettre-pétition qui exprime leurs regrets et leurs vœux. Le ministre a répondu. On n'en restera pas là. Jean Richepin prépare un manifeste qui recueillera, parmi les gens de lettres et les artistes, d'innombrables adhésions... Tous les membres de l'Académie, présents à la dernière séance, c'est-à-dire, outre ceux nommés ci-dessus, MM. Alfred Mézières, comte d'Haussonville, Charles de Freycinet, Thureau-Dangin, Paul Bourget, Jules Lemaitre, comte de Mun, Paul Hervieu, marquis de Vogüé, Frédéric Masson, marquis de Ségur, Francis Charmes, Raymond Foincarre et Jean Aicard, l'ont déjà signé.

Nouvelle à la main

Un employé de chemin de fer, sur la ligne de Paris au Havre, écrit à l'un de ses camarades d'école, qui depuis quelques années a trouvé une situation dans une région lointaine de l'Amérique. Chaque fois, il recommande son enveloppe, parce que par habitude, sous le nom, l'adresse et la ville, il écrit: Far-West... Etat.



Souvenez-vous de vos morts

C'est une pieuse coutume que celle de prier pour les morts.

La meilleure manière de perpétuer la mémoire de vos disparus est par la carte souvenir avec prière.

Nous avons en main une jolie carte funéraire bordée de noir, avec prière, nom de la personne défunte son âge et la date du décès imprimés sur un côté, et de l'autre diverses scènes pieuses.

25 Cartes pour 75 cents

50 " " \$1.00

envoyées sans frais de maille à n'importe quelle adresse en Canada ou aux Etats-Unis sur réception du prix.

Nous n'imprimons pas moins de 25 cartes.

Adressez: L'IMPARTIAL Tignish, Ile du P. E.

Queen Insurance Co.

La plus forte compagnie d'assurance contre le feu.

Ne soyez pas imprudent. Ayez toujours vos bâties bien assurées. Le feu est un terrible destructeur, mais lorsque vous avez de l'assurance sur vos propriétés vous n'avez aucune inquiétude.

F. J. BUOTE, AGENT Tignish, P. E. I.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4 oo P. M., lundi, le 28 août 1911, des soumissions pour la construction d'un prolongement aux brise-lames et approfondissement l'entrée à Naufrage Pond, I. P. E., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le prolongement des brise-lames et l'approfondissement de l'entrée à Naufrage Pond, I. P. E."

On peut consulter les plan, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. B. Hegau, ingénieur de district, Charlottetown, I. P. E., et du maître de poste à Naufrage Pond, I. P. E. Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

De ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHES, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 29 juillet 1911.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

J. A. JOHNSTON, M. D., C. M. Médecin—Chirurgien

TIGNISH, ILE DU P. E.

P. C. MURPHY, M.D., Médecin—Chirurgien

TIGNISH, ILE DU P. E.

HYGIENE

Variation Journalière de la Richesse du Lait en Beurre

M. Cailloux a fait, devant la Société de Pharmacie de Bordeaux, une communication très instructive sur les variations journalières de la richesse en beurre du lait de vache. Il ne s'agit pas d'une recherche purement scientifique. Les conséquences peuvent être graves pour beaucoup de pauvres gens.

En effet, le problème qui se pose est le suivant: le lait suspect a-t-il été avarié?

L'expert en préleve des échantillons à l'étable pour contrôler ce lait suspect, et recherche la teneur en matière grasse, en beurre. Or, cette teneur n'est pas la même lorsqu'il s'agit de la traite du matin et de la traite du soir. M. Cailloux, en opérant méthodiquement sur trois vaches, a obtenu des chiffres d'égale importance et cela non seulement pour le beurre, mais encore pour la lactose et pour la caséine.

Il convient donc que l'expertise soit très prudente lorsqu'il s'agit d'une seule vache. En toute conscience l'expert serait exposé à conclure que le lait a été fraudé par écrémage, alors que cela serait inexact. D'ailleurs, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de plusieurs animaux d'une traite, lorsque l'on en réunit le lait. Les variations de la teneur en beurre ayant presque toujours lieu dans des sens différents se compensent: il faudrait un concours extraordinaire de circonstances pour que toutes les variations se produisent dans le même sens. La teneur moyenne en beurre est sensiblement constante dans ces conditions et les fraudeurs par sur le lait.

Abonnez-vous à l'Impartial